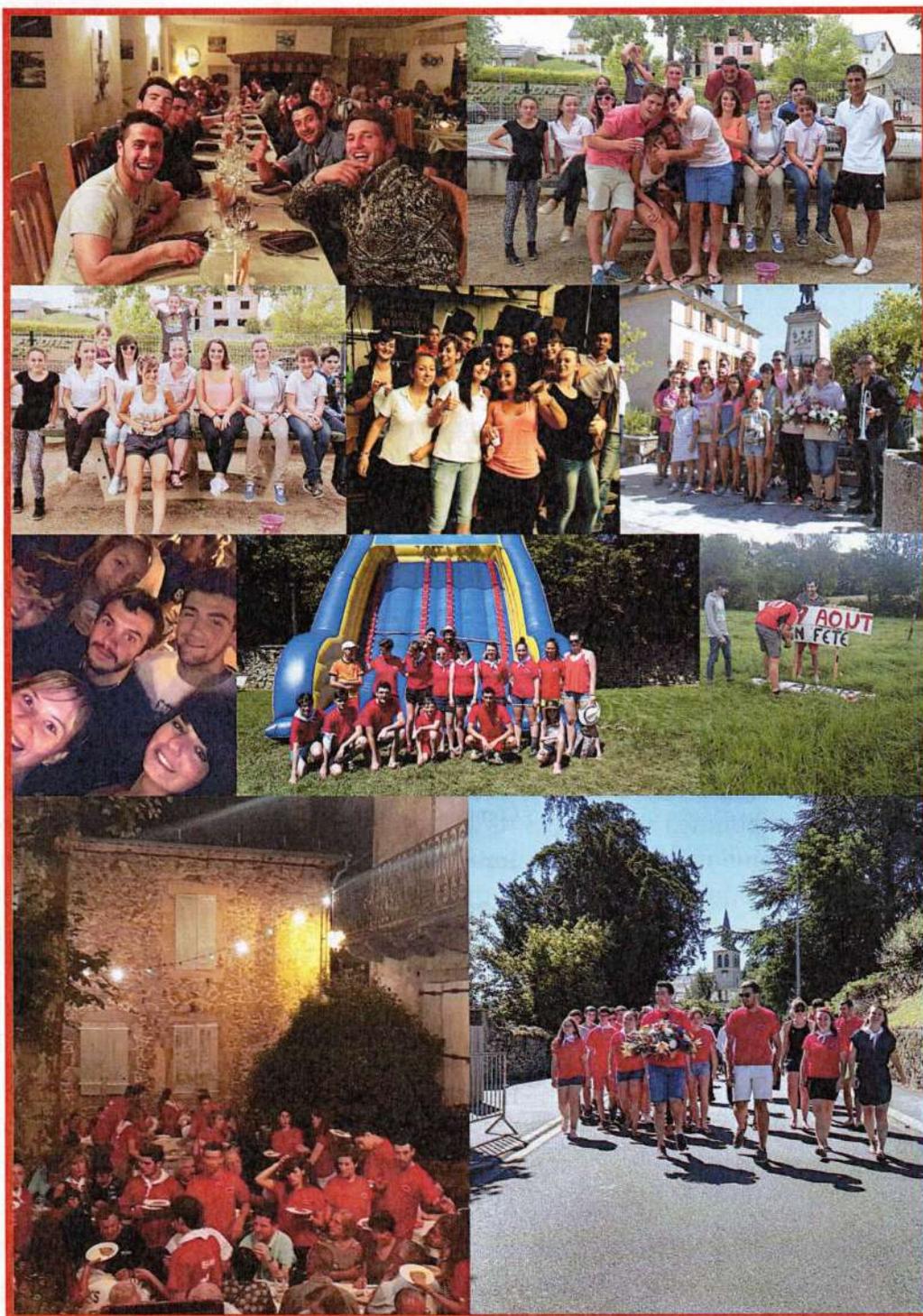


# Saint-André-de-Najac



*Les jeunes du comité des fêtes*

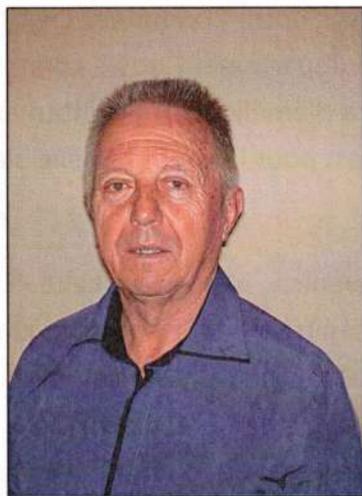
## Bulletin Communal

## Année 2016

# SOMMAIRE

Le Mot du Maire	p.3 et 4
AU CONSEIL MUNICIPAL	p.5 à 19
- Voirie	p.5
- Bâtiments : « L'Oratoire » 4 logements nouveaux	p.6
- Matériels : achat tracteur et voiture	p.7
- Vie Scolaire	p.8
- Mouvement de Personnel : départ de Mickaël / son remplaçant	p.9
- Informations Diverses :	
- Débroussaillage d'automne	p.10
- Pour recevoir des informations par mail de la mairie	p.10
- Tennis : tarifs	p.10
- Montée en puissance du Haut Débit	p.11 à 14
- Droit de vote des citoyens européens	p.15 et 16
- Tri sélectif / Rappel	p.17
- Le 11 Novembre	p.18
- Information de La Poste	p.19
LA VIE DANS LA COMMUNE	p.20 à 39
- La Vie des Associations :	
- Gymnastique Volontaire	p.20
- Randonnées	p.20
- Comité des Fêtes	p.21
- Société de chasse	p.22 et 23
- Notre Dame de Laval	p.24
- APE (Association des Parents d'Élèves)	p.25
- Fil Andréen	p.26
- FNACA	p.27
- Hommage à Marcel HIBERT	p.28
- Le Téléthon	p.29
- La crèche à l'église de St André	p.29
- Animation dans la commune : - Concerts privés CAVRERO Pierre et Michèle à La Borie de Rouergue	p.30
- État Civil	p.31
- Le Mot des Pompiers de Laguépie	p.32
- Installations / Nouveaux Services	p.33
- Épicerie : un service de proximité très utile	p.34
- « Une page d'histoire » : - Les carrières de Lauzes de St André	p.35
- L'Abbé Bessous	p.36
- Fêtes de village/Repas des voisins	p.37 à 39

**Responsable de la réalisation du bulletin : Anne DÉLÉRIS**



St Andréennes, St Andréens,

Chers Amis,

Je suis heureux de vous retrouver pour ce nouveau bulletin communal. Une année de plus de passée, rien de plus banal, plus inévitable et pourtant même le plus blasé d'entre nous ne peut s'empêcher de voir avec cette arrivée d'un nouveau millésime, le germe d'un peu d'espoir, l'émergence d'une chance future et le début d'un nouvel optimisme.

Je voudrais tout d'abord, avec l'ensemble des élus et des salariés, vous offrir tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2017 vous apporte joie, bonheur et santé. Que cette nouvelle année soit pour vous tous une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies et de joie en famille.

Cette nouvelle année doit également être, dans ce contexte d'état d'urgence, la confirmation de l'engagement national pour la sécurité de nos concitoyens. En effet, après l'émotion suscitée par tous ces attentats horribles, nous devons rester vigilants car, malheureusement, ces événements sont liés à la déstabilisation de notre société et de celle des pays qui nous entourent. Souhaitons que cette situation évolue favorablement et que nous puissions retrouver toute notre sérénité.

Cette année sera marquée tout d'abord par l'élection présidentielle les 23 avril et 7 mai prochain, suivis des élections législatives les 11 et 18 juin. Ce qui va surtout nous mobiliser, c'est l'entrée dans cette nouvelle et grande Communauté de Communes du « Grand Villefranchois » (29 communes, 27 359 habitants). Un changement qui nous a été imposé par les lois de la république. Nous avons toute l'année pour caler cette mise en route avec des compétences obligatoires (aménagement de l'espace; développement économique ; aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage; collecte et traitement des déchets), des compétences optionnelles (politique du logement et du cadre de vie; voirie d'intérêt communautaire ; équipements et actions culturels, sportifs ou liés à la jeunesse; protection et mise en valeur de l'environnement; action sociale), des compétences facultatives (service public d'assainissement non collectif; santé). Nous veillerons à ce que ces choix économiques se fassent en respectant les spécificités ainsi que l'identité de chaque commune, pour que ce projet de territoire n'ait qu'un but : maintenir et améliorer la qualité de vie de tous au quotidien. Espérons que cette nouvelle communauté contribuera à consolider l'attractivité et le rayonnement économique. Il en va de la stabilité et du dynamisme de notre bassin d'emploi.

2017 sera aussi, en matière de communication, l'arrivé du haut débit sur notre commune. C'est le SIEDA qui a la maîtrise d'œuvre de ce projet qui est largement financé par le département et les communes de communes. Cette opération, qui va débuter ce printemps, permettra d'améliorer très nettement l'accès internet et surtout de desservir une bonne partie de la commune qui n'est pour l'instant pas éligible.

Dans le personnel, Mickaël NÈGRE, qui a terminé son contrat « emploi avenir », n'a pas souhaité être embauché et nous le regrettons beaucoup. Je le remercie sincèrement pour ces trois années passées chez nous où nous avons pu apprécier ses compétences, sa polyvalence, sa gentillesse et son sens du devoir.

Côté travaux, après l'achèvement des logements à la Résidence de l'Oratoire prévu pour le mois de mars, nous resterons prudents, pas de grandes réalisations pour cette année. Le contexte économique national a forcément des conséquences. La baisse des dotations de l'état nous impose une gestion rigoureuse et sérieuse pour éviter une augmentation de la fiscalité communale.

Je terminerai par des remerciements. Tout d'abord auprès de nos associations et de leurs bénévoles avec un bravo tout particulier au Comité des Fêtes qui a obtenu le 1er prix d'encouragement à Anim'ville, le salon de la fête qui a eu lieu à Albi le 5 novembre dernier, organisé par la FFCFOC (Fédération Festival Carnaval et Fêtes Occitanie et Catalogne). Cette fédération couvre l'ensemble de notre nouvelle région « OCCITANIE ». Merci à tous les acteurs de notre vie économique pour l'énergie déployée dans le développement de leurs activités. Je salue le travail de nos agents communaux qui œuvrent au quotidien pour le bien de tous. Merci également à l'ensemble de mes collègues élus du conseil municipal qui s'investissent pour votre bien vivre à St André et qui se joignent à moi pour vous renouveler nos meilleurs vœux pour cette année 2017. Un grand merci enfin à tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce bulletin.

André DALET,  
Le Maire

# AU CONSEIL MUNICIPAL

## Voirie

Le programme 2016 a été réalisé comme prévu par la commission voirie.

Nous possédons un réseau en bon état ce qui nous a permis, au moins pour cette année, de ne réaliser qu'un programme allégé.

Après appel d'offre, c'est l'entreprise COLAS qui a été retenue pour les travaux suivants :

- village de l'Herm	520ml	5 215.00 €HT
- La Croix de Bourdou à Fontvieille (bicouche)	550ml	3 817.00€HT
- La Boucarie à Granouillet (monocouche)	1 400ml	4 620.00€HT
- Le Cayrou à Pradines (bicouche)	534ml	4 149.40€HT
- La Sarrie au Roc (reprise d'un virage, bicouche)	115ml	809.60€HT
- La Bouygue (reprise du carrefour, bicouche)	25ml	550.00€HT

Soit un montant total de 19 161.00€HT (22 993.20€TTC)

Pour 2017, la commission voirie a proposé les voies communales de :

### Revêtements :

- Béteille à la RD 922 (une partie de cet itinéraire mériterait un élargissement),
- Béteille vers La Fage avec reprofilage sur une partie,
- Lauzéral et L'Homp .

### Divers travaux d'entretien :

- L'Oratoire,
- La Sarrie vers le pont de la Serène,
- La Borie de Rouergue vers le Tarn et Garonne,
- Béteille à la route de Belpech .

Une estimation de ces travaux va être réalisée et nous verrons ce que nous pourrions retenir en fonction de nos possibilités.

## « L'Oratoire » 4 logements nouveaux

Comme nous l'avions annoncé l'année dernière, « La Résidence de l'Oratoire » s'agrandit avec une deuxième tranche comprenant **4 logements de type T3** avec garage, qui sont sur le point de se terminer.

Ce qui porte le nombre de logements locatifs à **27**.

Une journée « portes ouvertes » sera organisée dès la fin des travaux et avant l'entrée des locataires, vraisemblablement dans le mois de mars. Nous vous tiendrons informés par voie de presse.



LOTS	ENTREPRISES	SIÈGE SOCIAL	MONTANT TTC
Gros œuvre/Maçonnerie	SARL BOKAN Julien	Rieupeyrroux	152 528.22
Ravalement	CANO	Decazeville	11 907.84
Charpente bois	SARL MYGRA	St Juliette/Viaur	22 808.86
Couverture, Zinguerie	SARL CALMELS-VABRE	Lunac	45 493.20
Menuiseries extérieures	VFPM	Cransac	37 492.80
Menuiseries intérieures	ATINOV	Prévinquières	12 644.26
Plâtrerie/Isolation	FARRENQ-PEYRE	St Jean Delnous	37 536.60
Carrelage/Faïence	BAYOL	Villefranche de Rgue	26 946.72
Peinture/Revêtement du sol	KOPACZ	Harthes	18 722.52
Chauffage/VMC/Sanitaire	CROS	La Salvetat Peyrales	53 613.60
Electricité	SODIMATEL	Villefranche de Rgue	27 600.00

# Matériels

## Achat tracteur et voiture

Nous avons procédé cette année au renouvellement d'un tracteur avec la vente du Massey Ferguson et son chargeur au prix de 8 500.00 € net et l'achat d'un KUBOTA avec chargeur pour un montant de 51 100.00€ TTC.



Parmi les outils qui seront attelés à ce tracteur on peut citer :

- le broyeur d'accotement, la cureuse de fossés, le gyrobroyeur, la remorque-benne, le godet et la bennette pour le ramassage des feuilles.



Le broyeur d'accotement



La cureuse de fossé

Une fourgonnette CITROËN Berlingo d'occasion, achetée 3 300.00€, est venue compléter le parc matériel.



# Vie Scolaire



Classe maternelle



Classe  
élémentaire

Notre école publique se compose de deux niveaux (maternelle et élémentaire) et accueille 33 élèves :

- 13 élèves en maternelle avec Mme Véronique Barthélémy comme enseignante,
- 20 élèves dans la classe des élémentaires qui ont Mr Kevin Le Fur comme enseignant qui assure également le poste de direction.

Dans leurs missions, les deux enseignants sont aidés par deux ATSEM. (Aides Maternelles)

Une garderie fonctionne dès 8h30 jusqu'à 9h et le soir de 16h30 à 18h. Pour le service de garderie du soir, une participation familiale est demandée.

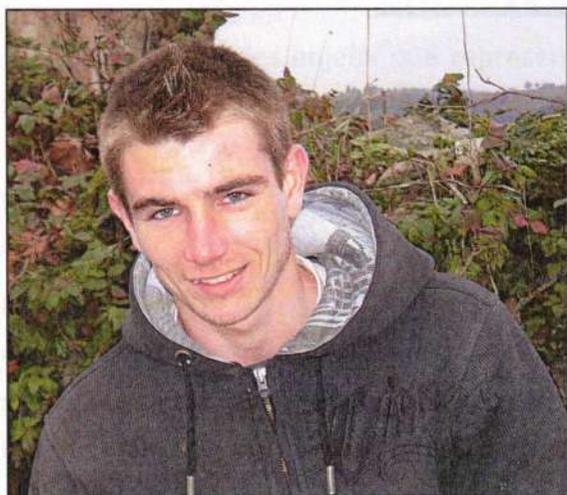
Les repas sont préparés sur place. Leur prix est de 3.30 € pour l'année 2016.

Pour la troisième année de fonctionnement, les activités péri-éducatives sont prises en charge par la commune.

Les intervenants pour l'année scolaire 2016/2017 sont :

- l'ASCBR (tennis, hockey, expériences scientifique, théâtre, basket)
- Mme Lacomme Nadine (peinture)
- l'association Cinéma Nomade (création d'une bande sonore)
- Mme Kadous Corinne (poterie)

## Mouvement de Personnel

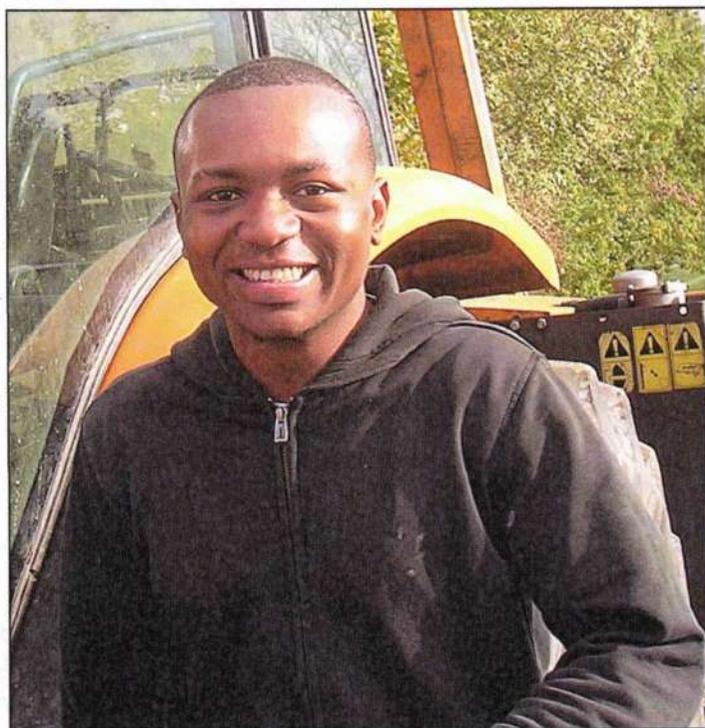


Monsieur Mickaël NÈGRE a terminé le 15 septembre son contrat de 3 ans « Emploi Avenir » et n'a pas souhaité être embauché. Nous le regrettons beaucoup car il avait donné entière satisfaction. Il était très compétent et très polyvalent. Il était autant à l'aise en entretien de bâtiments, que ce soit la maçonnerie, menuiserie, placo, peinture... que sur la voirie et les espaces verts.

Nous lui souhaitons une bonne continuation et une grande réussite dans cet avenir qui lui reste à construire.

Pour le remplacer, nous avons recruté, toujours dans le cadre d'un « emploi avenir », Monsieur Sartaoui MADI qui est en train de faire son apprentissage, formé par notre vétérinaire Jacques.

Nous lui souhaitons une parfaite adaptation parmi nous.



## Informations Diverses

### Débroussaillage d'automne

Le départ de Mickaël nous a contraint à revoir notre planning d'automne concernant les travaux d'épareuse en bordure de la voie communale.

Nous avons fait appel à des entreprises privées. Nous employons depuis quelques années l'entreprise « **Agri Forêts** » de Labastide Gabausse qui réalise ces travaux fin juillet sur le secteur « La Rivière », « Laval », « La Borie de Rouergue ».

Pour le reste, nous avons confié à l'entreprise « **MARTY Jérôme** » le secteur de « Béteille », « La Fage », « Belpech » et « l'Herm » et à l'entreprise « **BERTRAND Dominique** » le reste de la commune.

L'ensemble de ces travaux ont été réalisé dans un délai bien plus court que ce que nous pouvions le faire précédemment.

Le montant de cette opération « épareuse » s'élève à 14 188.80€ TTC.

### Pour recevoir des informations par mail de la mairie

Les personnes qui désirent recevoir des informations concernant la vie de la commune ( arrêtés préfectoraux, manifestations, actualités, réunions, infos diverses...) par mail peuvent se faire connaître, soit en se présentant directement au secrétariat mairie, soit par le biais de l'adresse à :

[commune.standredenajac@orange.fr](mailto:commune.standredenajac@orange.fr)

### Tennis

#### Tarifs

Abonnement et réservation à la Mairie aux heures d'ouverture (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 14h-17h) :

- à l'année : 20 € la carte
- la semaine : 10 € avec chèque de caution de 10€
- à l'heure : 3 € l'heure de jeu (peu importe le nombre de joueurs) avec pièce d'identité

En dehors des heures d'ouverture de la Mairie, possibilité de retirer les clefs au restaurant « Relais Mont Le Viaur ».

Les chaussures de tennis sont obligatoires pour toutes personnes se trouvant sur le court de tennis. Il est **interdit** de rentrer sur le court avec des vélos, trottinettes, patins... Nos animaux de compagnies ne sont pas acceptés. Toute dégradation sera à la charge des auteurs.

Les joueurs sont priés de détendre le filet en fin de partie.



Bon jeu à tous.

# Montée en puissance du Haut Débit

## 1. CONTEXTE

Conscient des enjeux que représentait le haut débit, le Conseil départemental de l'Aveyron s'est, depuis 2008, lancé dans la création de son propre réseau de communication, électronique, notamment par la mise en place de 26 NRA-ZO, de 17 opérations de montée en débit sur le réseau cuivre via l'offre PRM, d'un réseau Radio, et d'aides financières pour l'acquisition d'équipements satellitaires, afin de réduire la fracture numérique.

En parallèle, depuis 2010, l'Etat a créé le FSN, Fonds National pour une Société Numérique, doté de moyens financiers importants pour soutenir et inciter les collectivités territoriales à se regrouper afin de bâtir un projet Très Haut Débit (THD) ambitieux. C'est ainsi que les communautés de communes et le conseil départemental de l'Aveyron se sont regroupés au sein du syndicat mixte SIEDA qui est devenu l'outil opérationnel pour le déploiement du réseau THD.

## 2. LE PROJET DÉPARTEMENTAL

Le projet THD du département de l'Aveyron est porté par le syndicat mixte issu de la transformation du SIEDA et l'intégration du Conseil Départemental. Il se concentre sur les 77 % de ménages aveyronnais non concernés par l'initiative privée en zones conventionnées, prise en charge par l'opérateur Orange sur les **8 communes de Rodez agglomération** : Druelle, Le Monastère, Luc-la-Primaube, Olemps, Onet-le-Château, Rodez, Sainte-Radegonde, Sébazac-Concourès et la **commune de Millau**

Cette initiative publique repose sur le principe du « bon débit au bon moment au bon endroit » avec un souci de cohérence de l'action publique et d'équilibre des territoires.

Mais face à des coûts qui se révèlent très importants, l'action publique se doit d'être réaliste, progressive et pragmatique, d'où la nécessité d'échelonner dans le temps les investissements. Il prend en compte des contraintes comme :

- La faisabilité technico-économique et financière
- Les capacités financières des collectivités concernées
- L'appétence des opérateurs privés

Le projet aveyronnais prévoit le déploiement de 154 000 prises **FttH** sur 15 ans (3 phases de 5 ans), dont 87 400 sur la première phase de 5 ans.

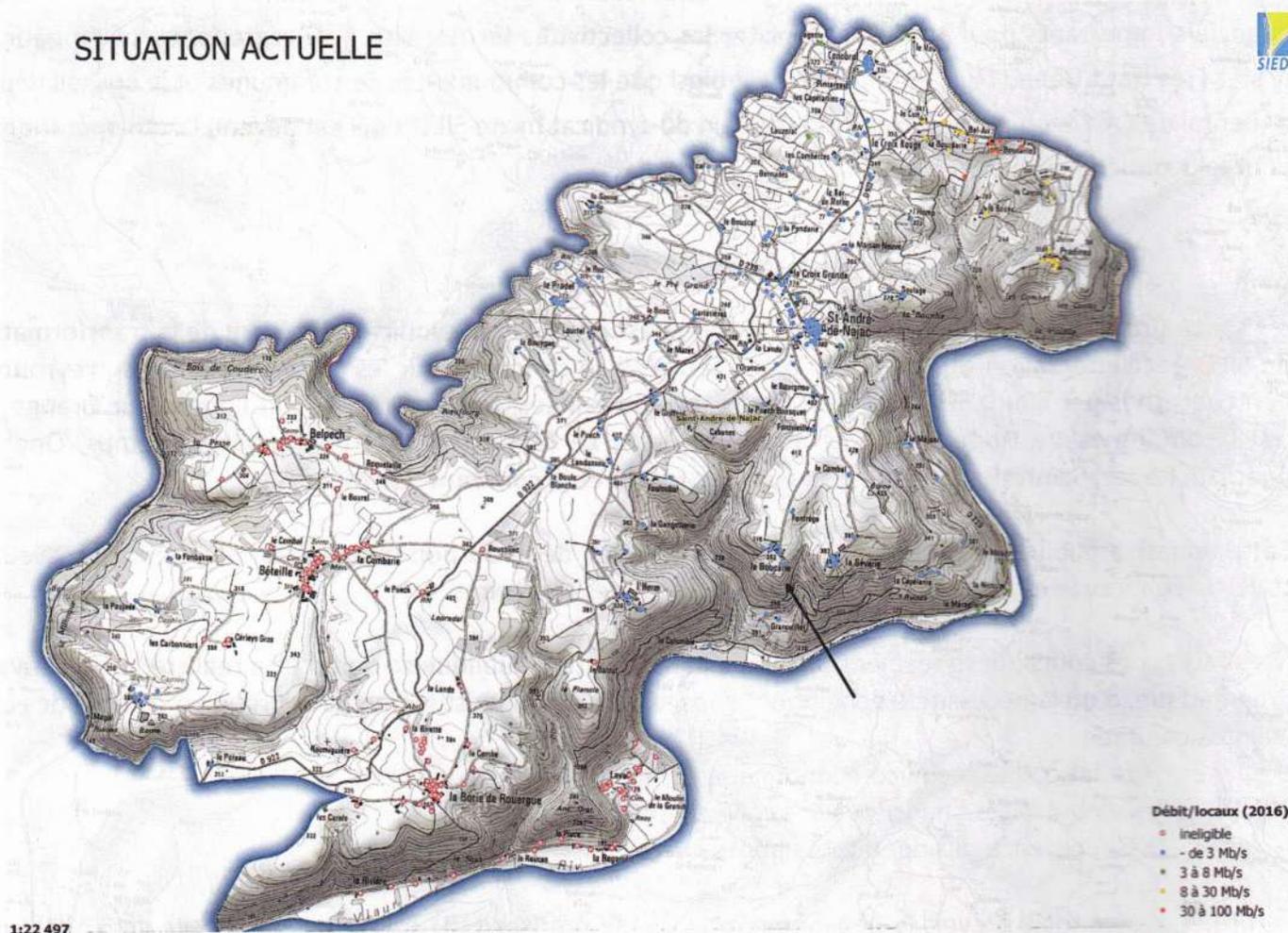
- ⇒ Ce déploiement sera complété par des opérations de montée en débit qui permettront de pallier aux besoins des zones qui ne pourront être déployées en FttH lors de la première phase du projet.
- ⇒ Le projet comprend aussi une part de FttO pour desservir les sites publics et les entreprises non-couvertes par l'offre CELAN d'Orange.
- ⇒ Enfin, il comporte aussi le recours à des solutions alternatives comme la Radio, le Satellite pour les zones qui ne pourront pas être desservies par la fibre optique ou montée en débit sur la boucle locale cuivre car trop isolées.

En ce qui concerne la commune de Saint André de Najac, le réseau FTTH est une perspective des phases ultérieures (horizon 2022-2030) mais, en attendant cette échéance, des opérations de montée en débit y sont prévues.

### 3. LA SITUATION ACTUELLE DE LA COMMUNE

Aujourd'hui la commune de Saint André de Najac n'a pas un accès internet satisfaisant. En effet, 95% de la population a un débit inférieur à 3 mégabits par seconde et 40% sont inéligibles à internet. Pour tous ces abonnés il faut compter plusieurs heures pour le téléchargement d'un film, des ralentissements très perceptibles en période d'utilisation forte, principalement le soir et dans certains cas, pas de téléchargement possible.

#### SITUATION ACTUELLE

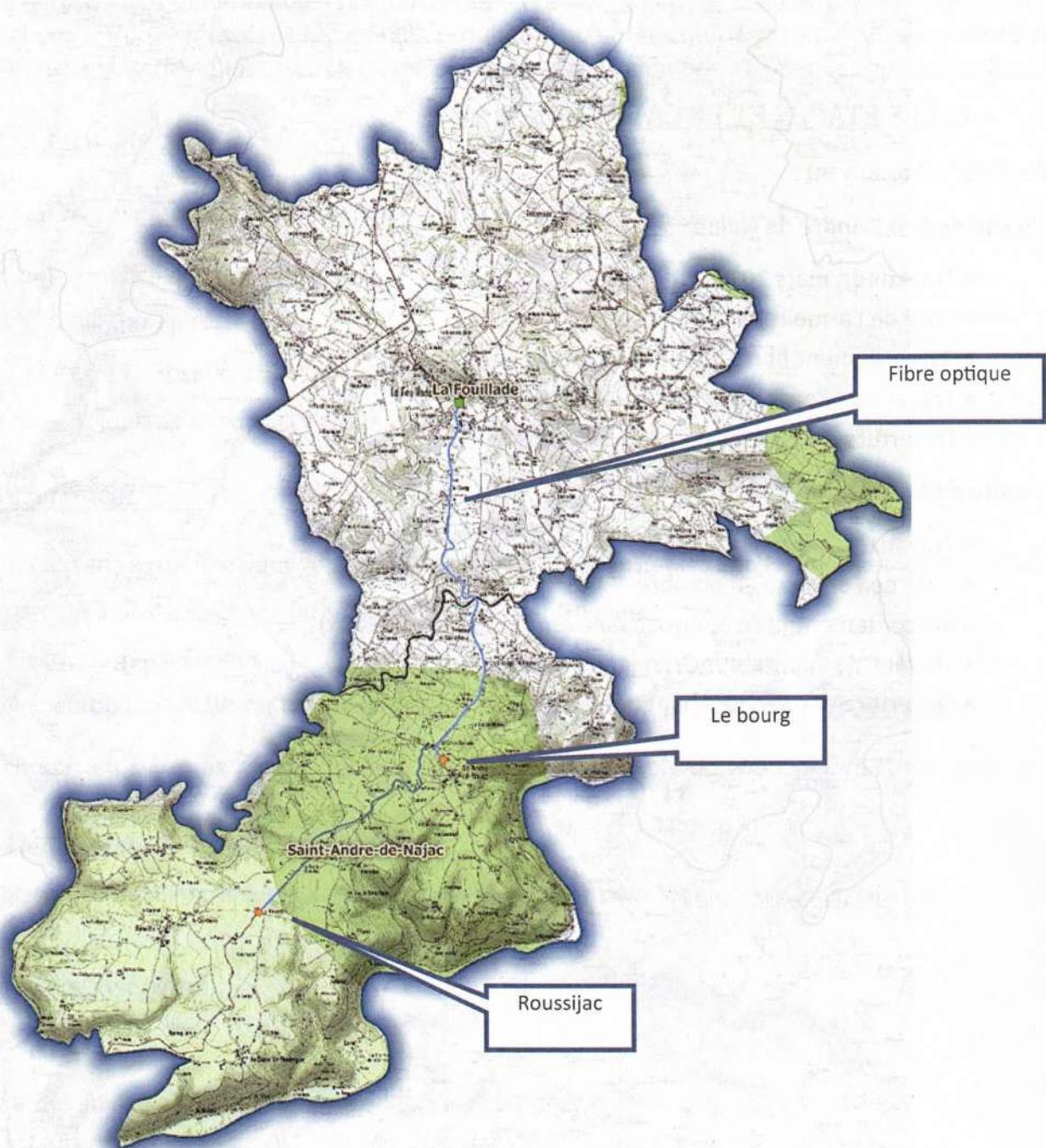


Représentation des débits sur la commune

### 4. LES MONTÉES EN DÉBIT SUR LA COMMUNE

La situation actuelle ne permettant pas d'attendre les années 2022-2030 pour l'arrivée de la fibre chez chacun, les collectivités ont validé une première étape, appelée « montée en débit », qui consiste à amener la fibre optique aux divers nœuds du réseau télécom existant. Ces nœuds sont les sous répartiteurs de l'opérateur Orange.

Sur la commune, il existe deux sous répartiteurs, l'un situé au centre bourg et l'autre au lieu-dit Roussijac. Une fibre optique va donc être posée entre le centre télécoms de Floirac et chacun de ces deux nœuds.



Position des sous répartiteurs et passage de la fibre entre La Fouillade et la commune

Une fibre optique sera posée en souterrain entre la Fouillade et le bourg de Saint André de Najac. Puis ce câble à fibre optique sera prolongé en aérien jusqu'au lieu-dit Roussijac.

Deux armoires pouvant accueillir les équipements actifs seront posées sur ces sites.

## 5. NIVEAU DE SERVICE ATTENDU

Ces deux opérations permettront à l'ensemble de la population (zones vertes sur le plan ci-dessus) d'atteindre un niveau de service élevé. Le temps de téléchargement d'un film variera de quelques minutes à moins d'une heure.

## 6. LES ÉTAPES ET LE CALENDRIER

Le calendrier est le suivant :

### **Pour le site de Saint André de Najac :**

- Travaux en mars 2017
- Pose de l'armoire en avril
- Raccordement fibre optique en mai (fin de travaux)
- Travaux de l'opérateur Orange (de 1 à 2mois)
- Ouverture des services haut débit été 2017

### **Pour le site de Roussijac :**

- Travaux en septembre 2017
- Pose de l'armoire en octobre
- Raccordement fibre optique en novembre (fin de travaux)
- Travaux de l'opérateur Orange (de 1 à 2mois)
- Ouverture des services haut débit début 2018 (janvier ou février 2018)

Article réalisé par le SIEDA

## **Droit de vote des citoyens européens**

Un citoyen de l'Union Européenne qui réside en France peut participer aux élections municipales et aux élections européennes dans les mêmes conditions qu'un électeur français. Pour exercer ce droit de vote, il doit être inscrit sur les listes électorales et remplir les conditions d'âge et de capacité juridique.

### Qui peut être électeur ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans,
- habiter en France,
- être ressortissant d'un pays de l'Union européenne,
- et jouir de ses droits civils et politiques.

### Élections concernées ?

Un électeur européen peut voter en France uniquement pour les européennes et les municipales.

Il peut participer aux 2 élections ou seulement l'une d'entre elles.

#### **- Élections européennes**

Un citoyen européen inscrit sur la liste électorale peut voter pour les élections européennes.

Il doit choisir le pays dans lequel il votera car il n'est pas possible de voter plusieurs fois pour un même scrutin.

#### **- Élections municipale**

Un citoyen européen inscrit sur la liste électorale peut voter pour les élections municipales.

### Comment s'inscrire ?

#### **- En ligne**

Service accessible avec un compte personnel service-public.fr

#### **- Sur place**

En se rendant à sa mairie avec les documents suivants :

Pour les élections européennes	Pour les élections municipales
Formulaire <u>Cerfa n°12671*01</u> de demande d'inscription (à télécharger ou à remplir sur place)	Formulaire <u>Cerfa n°12670*01</u> de demande d'inscription (à télécharger ou à remplir sur place)
Pièce d'identité <u>récente</u> (passeport, carte d'identité ou titre de séjour)	Pièce d'identité <u>récente</u> (passeport, carte d'identité ou titre de séjour)
<u>Justificatif de domicile</u>	<u>Justificatif de domicile</u>

## - par correspondance

Pour les élections européennes	Pour les élections municipales	Pour participer aux 2 élections
Formulaire <a href="#">Cerfa n°12671*01</a> de demande d'inscription (à télécharger et imprimer)	Formulaire <a href="#">Cerfa n°12670*01</a> de demande d'inscription (à télécharger ou à remplir sur place)	Formulaire <a href="#">Cerfa n°12671*01</a> de demande d'inscription (à télécharger et imprimer)  Formulaire <a href="#">Cerfa n°12670*01</a> de demande d'inscription (à télécharger et imprimer)
Photocopie d'un <a href="#">Justificatif de domicile</a>	Photocopie d'un <a href="#">Justificatif de domicile</a>	Photocopie d'un <a href="#">Justificatif de domicile</a>
Photocopie d'une pièce d'identité <a href="#">récente</a> (passeport, carte d'identité ou titre de séjour)	Photocopie d'une pièce d'identité <a href="#">récente</a> (passeport, carte d'identité ou titre de séjour)	Photocopie d'une pièce d'identité <a href="#">récente</a> (passeport, carte d'identité ou titre de séjour)

## Quand s'inscrire ?

Sauf quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin.

### Principe : avant le 31 décembre

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Pour pouvoir voter en 2019, il faut donc s'inscrire au plus tard le **31 décembre 2018**.

### Cas particuliers : inscription l'année de l'élection

Si vous avez 18 ans entre le 1<sup>er</sup> mars et le jour de l'élection (1<sup>er</sup> tour), vous pouvez vous inscrire et voter la même année.

Certaines situations intervenues depuis le 1<sup>er</sup> janvier peuvent également permettre une inscription après le 31 décembre : déménagement pour motifs professionnels, fonctionnaire admis à la retraite, militaire retournant à la vie civile, acquisition d'une nationalité d'un pays de l'UE, recouvrement de l'exercice du droit de vote.

## Déroulement du scrutin

L'électeur européen reçoit une carte électorale d'un modèle particulier, valable seulement pour les élections municipales et/ou européennes.

Le vote se déroule dans les mêmes conditions que pour un électeur français.

## Rappel sur le tri

### LES CHIFFRES CLÉS DES DÉCHETS EN AVEYRON :

#### ORDURES MÉNAGÈRES

contenu de votre poubelle noire / grise

68 709 T  
enfouies en 2015

234,3 kg/hab./an

#### COLLECTE SÉLECTIVE

contenu de votre sac / bac jaune

13 594 T  
triées en 2015

50,8 kg/hab./an

#### COÛTS



1 tonne de  
collecte sélective

1T = 0€



1 tonne d'ordures  
ménagères enfouie



1T = 110€\*

\* Moyenne entre le tarif de traitement des déchets sur l'installation de stockage des déchets de Solozard (Villefranche de Rouergue) et le bioréacteur de TRIFYL (Labessière Candeil - Tarn) et tarifs calculés sur une base HT et avec TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes : taxe payée à l'État)

### CE QUI EST BIEN TRIÉ EST BIEN RECYCLÉ!

#### MÉMOTRI

À conserver et à utiliser sans modération!

#### Emballages à déposer dans mon bac/sac jaune



Bouteilles et flacons en plastique  
(avec bouchons), sacs et suremballages  
en plastique étirable



Briques alimentaires et  
emballages en carton



Boîtes et emballages  
métalliques



Tous les  
papiers\*



Si je ne colle plus, lavez-moi!



Les journaux, prospectus, magazines en ...  
nouveaux papiers



Les flacons et bouteilles en plastique en...  
pull polaire, siège auto, etc.



Les emballages métalliques en...  
trotinette, chaise, etc.



Les bouteilles, les pots, les flacons  
et les bocaux en verre en...  
nouveaux emballages en verre



Les cartonnets et cartons en...  
nouveaux emballages cartons, etc.

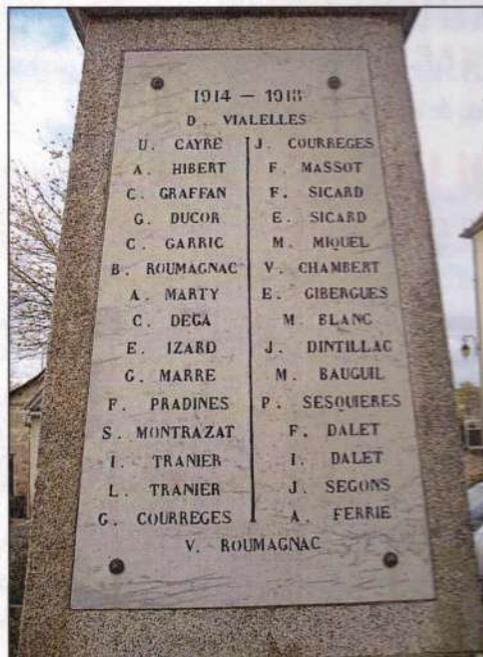
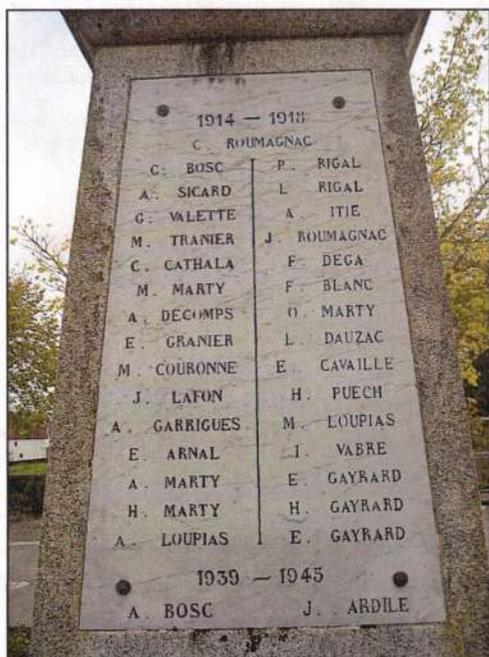


Continuons à bien trier !

# Le 11 Novembre

Morts pour la France

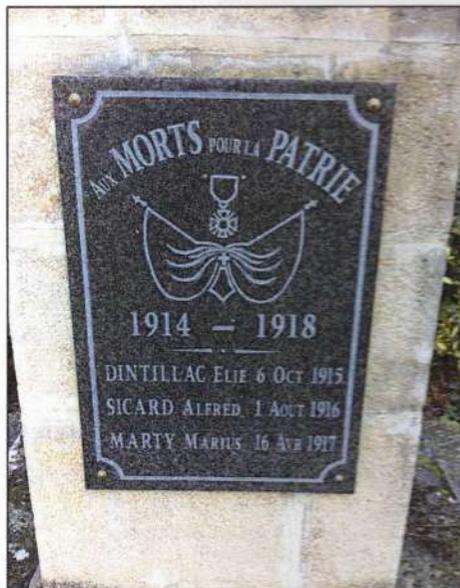
## St André de Najac



## Béteille



## Laval



11 Novembre 2016

# Information de la Poste

Du nouveau dans votre agence postale.

La Poste met à votre disposition une tablette tactile vous permettant d'accéder à ses services en ligne ainsi qu'aux services publics, le tout gratuitement.



N'hésitez pas à venir accompagné de vos codes pour accéder à vos comptes ou encore à venir surfer sur Pôle Emploi.

LES SERVICES DE LA POSTE	LES SERVICES PUBLICS	
<p> <b>La Banque Postale</b></p> <p><b>Pour les clients La Banque Postale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Consulter ses comptes</li> <li><input type="checkbox"/> Effectuer des virements</li> </ul> <p><b>Pour tous les particuliers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Simuler en ligne ses prêts à la consommation</li> <li><input type="checkbox"/> Déposer une demande de prêt immobilier en ligne</li> <li><input type="checkbox"/> Prendre un rendez-vous avec un conseiller</li> </ul>	<p> <b>Services publics</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Poser une question et entrer en contact via <a href="http://service-public.fr">service-public.fr</a></li> <li><input type="checkbox"/> Accéder aux formulaires en ligne du site officiel de l'administration française</li> <li><input type="checkbox"/> Accéder aux actualités des droits et démarches en lien avec les services publics</li> </ul>	
<p> <b>La Poste</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Calculer le tarif d'un envoi</li> <li><input type="checkbox"/> Localiser le bureau de poste le plus proche</li> <li><input type="checkbox"/> Accéder à sa messagerie @laposte.net</li> <li><input type="checkbox"/> Commander un pack déménagement</li> <li><input type="checkbox"/> Souscrire un contrat de Réexpédition ou de garde du courrier</li> </ul>	<p> <b>Allocations familiales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> S'informer sur les aides disponibles : Enfance, logement, solidarité...</li> <li><input type="checkbox"/> Estimer ses droits à diverses aides</li> <li><input type="checkbox"/> Faire une demande en ligne d'aide au logement, RSA ou accueil d'enfant</li> <li><input type="checkbox"/> Suivre ses versements</li> <li><input type="checkbox"/> Déclarer un changement de situation ou de coordonnées</li> </ul>	
<p> <b>La boutique du timbre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Accéder au catalogue des timbres et passer les commandes en ligne (beaux timbres, Marianne...)</li> <li><input type="checkbox"/> Créer des timbres personnalisés pour un anniversaire, une naissance, un mariage...</li> <li><input type="checkbox"/> Offrir un livre, un produit philatélique</li> </ul>	<p> <b>Assurance maladie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> S'informer sur ses droits et démarches</li> <li><input type="checkbox"/> Choisir un professionnel de santé ou un établissement de soin</li> <li><input type="checkbox"/> Estimer ses droits à bénéficier d'une aide financière pour une complémentaire santé</li> <li><input type="checkbox"/> Estimer le montant de ses indemnités journalières maternité / paternité et d'accueil de l'enfant</li> <li><input type="checkbox"/> Consulter ses remboursements</li> </ul>	
<p> <b>Suivi courrier colis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Suivre l'acheminement d'un colis ou d'un courrier (Colissimo et Chronopost) à partir du numéro de suivi</li> </ul>	<p> <b>Pôle emploi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> S'inscrire à pôle emploi</li> <li><input type="checkbox"/> Gérer son dossier de recherche d'emploi</li> <li><input type="checkbox"/> S'abonner aux offres d'emploi</li> <li><input type="checkbox"/> Estimer le montant de son allocation</li> <li><input type="checkbox"/> Consulter ses paiements</li> <li><input type="checkbox"/> Signaler un changement de situation</li> </ul>	
<p> <b>La Poste Mobile</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Découvrir les offres La Poste Mobile</li> <li><input type="checkbox"/> Souscrire à une offre La Poste Mobile</li> <li><input type="checkbox"/> Activer son Kit Forfait SIM</li> <li><input type="checkbox"/> Modifier son forfait et ses options</li> <li><input type="checkbox"/> Suivre sa consommation</li> </ul>	<p> <b>Legifrance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Accéder à toutes les informations concernant les droits français, européens et internationaux</li> </ul>	
<p> <b>Conditions générales de vente</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Prendre connaissance des conditions générales de vente</li> <li><input type="checkbox"/> Consulter les nouveaux tarifs</li> </ul>	<p> <b>Cadastre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Consulter le cadastre</li> </ul> <p> <b>Amendes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Payer ses amendes</li> </ul>	
	<p><b>Exemples</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Accéder aux actualités de la commune</li> <li><input type="checkbox"/> S'informer sur les transports, les entreprises, les loisirs...</li> <li><input type="checkbox"/> Consulter l'état civil</li> </ul>	<p><b>Exemples</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Connaître les offres touristiques de la région</li> <li><input type="checkbox"/> S'informer sur les possibilités d'hébergement à proximité</li> </ul>
	<p> <b>Mairie</b></p>	<p> <b>Office de tourisme</b></p>

# LA VIE DANS LA COMMUNE

## La Vie des Associations

### Gymnastique Volontaire

Notre association de gymnastique s'inscrit dans un projet Sport-Santé qui propose à **tous** une activité physique régulière pour garder la forme et lutter contre la sédentarité, en faveur du mieux vieillir.

Tous les **mercredis**, de **14h à 15h** (hors vacances scolaires), les cours se déroulent dans **une** ambiance de partage et d'échanges ouverts à tous, avec Marie-France Albène, animatrice diplômée D'Etat et régulièrement formée à cette discipline.

Venez nous rejoindre et faites-vous plaisir !

Contacts : Aurore Déléris : 0565658171 ou Annie Lagarrigue 0987873865

### Randonnées Mensuelles

**A partir d'octobre, chaque 2ème dimanche après-midi de chaque mois** à partir de **14 h**, une randonnée est organisée d'environ 8 à 10 km, soit à partir de la mairie de St André ou de Laguépie, avec un covoiturage pour découvrir les chemins de nos campagnes.

En octobre, la 1ère randonnée a permis de découvrir les cazelles et les dolmens de **Martiel**. Les randonnées se clôturent en mai par une randonnée suivi d'un repas, le dernier s'est passé **du côté** de Mailhoc dans le Tarn.

Pour tous renseignements, Anne-Marie MEDAL 06 89 28 84 95 ou [annemariemedal@laposte.net](mailto:annemariemedal@laposte.net)



## Comité des Fêtes



Cette année la fête s'est déroulée le weekend du 6 et 7 août.

La fête a commencé dès le vendredi soir avec le groupe «The Rogues» en concert au pub. Elle s'est poursuivie le samedi soir sur la place du village avec l'orchestre «JACQUES GRANIÉ». Les festivités du dimanche ont débuté par le traditionnel déjeuner aux tripoux au «Relais Mont-le-Viaur», suivi de la messe et du dépôt de gerbe au monument aux morts. Les habitants de la commune se sont ensuite réunis pour partager l'habituel apéritif offert. L'après-midi, les joueurs de pétanque ont pu s'exercer lors du concours en doublette. Le début de soirée fût animé par la chorale «Au bord du Viaur» et une démonstration de danse en ligne. Enfin, ce weekend de festivités s'est terminé avec l'incontournable repas «Aligot-Veau d'Aveyron» animé par l'orchestre «ERIC ANDRÉ».

Le comité tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette fête 2016 !

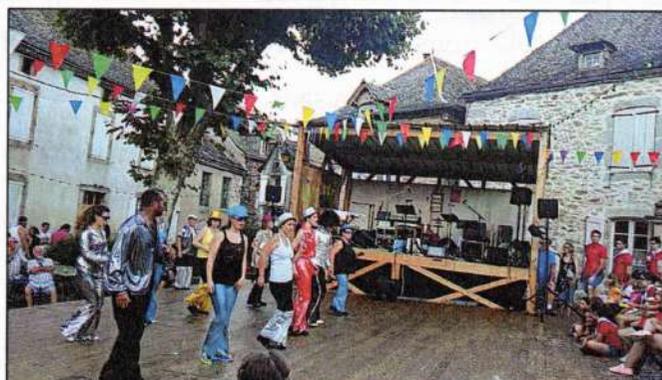
Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2017 et vous donnons rendez-vous le weekend du 5 et 6 août 2017 !

### Composition du bureau :

- Co-présidents : Laurent Déléris, Solène Broc
- Trésorière : Laurie Mercadier
- Secrétaire : Dorian Mercadier
- Vice-Secrétaire : Axelle Puechberty



*A l'heure du repas*



*Danse en ligne*

# Société de Chasse « Diane Saint Andréenne »

## SAISON 2016/2017

Cette année nous avons réuni 39 chasseurs sur la commune.

La chasse au sanglier a démarré le 15 août dans le but de limiter les dégâts aux cultures. Malgré leur abondance, nous réussissons à contenir leur population mais cela demande un effort constant. On peut remercier le sérieux des chasseurs qui par tous temps pistent et organisent les battues.

L'ouverture générale s'est déroulée le 11 septembre 2016 et se terminera le 31 janvier 2017.  
Nous avons une dérogation pour chasser le sanglier jusqu'à fin février.

Les jours de chasse sont les lundis, mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.

## RÈGLEMENTATION

Les chevreuils sont également nombreux sur la commune. Nous avons obtenu 60 bracelets pour la saison. Sachant qu'il n'a pas de prédateur, il est impératif de contrôler cette population. Il peut être tiré au plomb (n°1 ou 2) ou par balle.

Le sanglier et le chevreuil sont chassés en battue.

Le sanglier lui, n'est chassé qu'à la balle.

Nous avons le droit de prélever 2 cervidés. Le sanglier et le renard ne sont pas soumis à une réglementation de prélèvements.

La population de lièvres étant stable, il nous a été attribué 1 bracelet par chasseur.

Les armes utilisées sont la carabine et le fusil. La chasse à l'arc est aussi autorisée avec formation spéciale.

La chasse du petit gibier est réglementée par décret préfectoral.

## SÉCURITE :

Nous prêtons une attention particulière à la sécurité. A chaque battue des consignes strictes sont rappelées. Nous nous équipons de tenue fluorescente afin d'être plus visible. Les personnes ont des postes précis, calculés pour une protection maximale de tous (chasseurs et population).

## NOUS CONTRIBUONS AUSSI AU REPEUPLEMENT DU PETIT GIBIER.

Pour cela, nous avons effectué des lâchers à différents endroits de la commune :

- 2 lâchers de faisans, 70 au total.
- 1 lâcher de perdrix rouges, 90 spécimens.

## LA SOCIÉTÉ DE CHASSE EST AUSSI ACTRICE DE LA VIE LOCALE :

Les chasseurs offrent du gibier à différentes structures :

- Association des parents d'élèves
- Association du 3ème âge (le Fil Andréen)
- Téléthon

Les chasseurs en donnent aussi une part aux propriétaires octroyant l'autorisation de chasser sur leurs terres pour protéger leurs cultures.

## BUREAU :

Président : Mr Bertrand Dominique

Trésorier : Mr Gitard Olivier

Secrétaire : Mr Dalet Julien

## REPAS DE FIN DE SAISON :

Nous comptons sur votre présence **le 5 mars 2017** à midi. Comme chaque année, nous organisons un repas convivial suivi d'une grande tombola avec de nombreux lots de gibier à gagner.

Réservation au 06-17-31-36-70

## Notre Dame de Laval

Voici une année écoulée et le temps du bilan.

Deux membres de l'association nous ont quitté cette année : au printemps, Jean Pereira à l'âge de 70 ans puis, en novembre, Jeannette Maraval née Rey à l'âge de 81 ans . Le père de Jeannette était garde champêtre à Laguépie, né à la « Rigaudie » de Laval dans cette grande fratrie de 7 enfants de la famille Litte.

Les activités de l'association se poursuivent. Faire vivre la chapelle NOTRE DAME sur le plan patrimonial et spirituel, telle est l'humble ambition de tout le groupe .

Le nombre d'adhérents se maintient : 32 pour l'année 2016 .

Nous avons accueilli 257 personnes de différents publics : pèlerins, amateurs de concerts, touristes et groupes de randonneurs, nombreux dans la vallée du Viaur.

Il y a eu les 2 jours d'ouverture des crèches, 3 concerts, l'ouverture des dimanches d'été et du week-end du patrimoine, 2 messes.

Cet hiver vous avez pu admirer la crèche le dimanche 18 décembre et le mercredi 28 décembre de 14 h à 18 h.

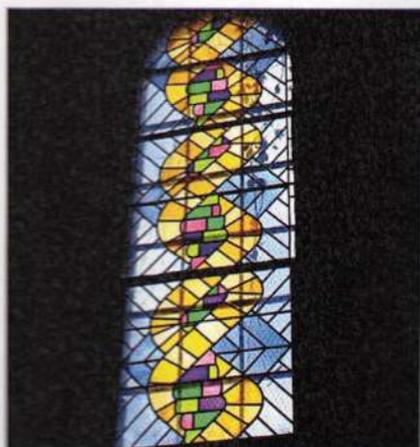
Le projet de la réfection de la voûte de la chapelle est toujours en cours mais avant de commencer les travaux nous cherchons une solution pour ne plus être envahis de mouches à chaque automne!

Tous les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2017, "ce qui peut être le meilleur pour vous et votre famille ...."

Le président et toute l'équipe,

### Un petit poème : Douceur d'automne dans la vallée du Viaur

*Le val a revêtu sa chevelure rousse  
Qui s'irise et flamboie sous les raies du soleil .  
D'amples ondulations , doucement se succèdent  
Lorsque le vent d'outan berce les frondaisons .  
La rivière chantonne et se prélassse au loin  
Emportant avec elle , les feuilles vagabondes ,  
Qui lui font une écharpe aux mille tons changeants .  
La douceur est de mise , et la vie se repose ,  
Recueillant les bienfaits du climat automnal .*



Le vitrail du chœur refait en 1997, le motif en est la molécule d'A D N



La niche de la chapelle de droite, de style Renaissance



Le retable du maître autel, restauré en 1954

## Association des Parents d'Élèves

L'A.P.E est l'Association des Parents d'Elèves de l'école publique primaire et maternelle de Saint-André-de-Najac.

Elle est constituée de parents bénévoles qui donnent un peu de leur temps et de leur énergie pour que les enfants puissent bénéficier directement des manifestations qu'elle organise :

- pot d'accueil des nouvelles familles à la rentrée de septembre,
- 6 concours de belote ouverts à tous le deuxième vendredi de chaque mois, d'octobre à mars,



*Stand vide grenier*



*Atelier poterie animé par Alix*



*Orgue de Barbarie par Victor la ritournelle*

- vide-grenier/ fête des enfants au mois de juin



- sortie familiale de fin d'année qui a eu lieu en juin à l'Aire de loisirs de Compolibat,
- randonnée familiale sur les coteaux de Caylus suivie d'un pique-nique au lac prévue en mai mais reportée en octobre à cause de la météo,
- participation à l'organisation d'un spectacle de Noël en partenariat avec l'A.S.C.B.R. et les A.P.E/A.P.E.L. du Canton.

Ces actions permettent de créer du lien entre les familles mais aussi, pour certaines, de participer à la vie du village (concours de belote, vide-grenier) et de récolter des fonds qui seront directement profitables aux enfants car ils subventionnent une partie des projets proposés par les enseignants (piscine, cinéma, spectacles, voyage scolaire tous les deux ans ou autres sorties pédagogiques diverses ainsi que l'achat de matériel en fonction des besoins).

Tout au long de l'année et dans une bonne ambiance, les parents volontaires sont invités à venir participer aux réunions pour l'organisation et la préparation des diverses manifestations et actions. Tous les parents peuvent se rendre à ces réunions pour apporter leurs idées et leurs suggestions.

Pour l'année scolaire 2015-2016, l'A.P.E. a pu verser à la coopérative scolaire, suivant les besoins de l'équipe pédagogique, la somme de 1 500 euros, grâce la motivation de ses bénévoles et aux participants aux manifestations organisées que nous remercions vivement.

## Le Fil Andréen

L'effectif du « Fil Andréen » se maintient à soixante-dix adhérents, malgré certains handicaps ou décès remplacés par de nouveaux venus .

Voici les activités qui se sont déroulées en 2016 :

- **16 janvier** : l'Assemblée Générale où quarante huit adhérents étaient présents.
- **Vendredi 12 février** : au cours des jeux de société, Mr Laurens a offert un goûter pour ces 90 ans.

Merci à lui et aux vingt huit présents.

- **23 Avril** : repas chevreuil traité de maître par « Ceccile et Paton », cinquante sept participants.
- **24 Mai** : Dicos d'Or à La Fouillade où deux candidats du « Fil Andréen » présents ont été récompensés.

Il s'agit de Loupias André et Susy Saurel.

- **15 juin** : visite du Gouffre de Padirac et de Cahors, trente-cinq adhérents ont profité de cette agréable journée.

- **4 au 11 septembre** : très beau voyage en Corse avec quarante trois participants dont vingt quatre du « Fil Andréen » et dix neuf des clubs voisins.



- **5 Novembre** : repas Stockfish au « Relais Mont le Viaur » avec soixante quatre convives.

Le bureau du « Fil Andréen » prépare les activités 2017 en espérant qu'elles auront autant de succès et nous permettront d'accueillir de nouveaux adhérents.

Le « Fil Andréen » vous rappelle qu'il est ouvert à tous, activités ou voyages, et vous souhaite une bonne et heureuse année 2017 et une bonne santé.

L'Assemblée Générale 2017 a eu lieu le 14 Janvier.

## Comité FNACA

Vingt-sept adhérents, veuves comprises, composent l'effectif de notre comité qui reste stable.

Nous aurons quand même une pensée pour notre camarade Jean Déleris qui nous a quitté cette année. Il avait rejoint depuis peu le comité de Balma où il habitait.

**19 Mars** : 54ème anniversaire du cessez le feu en Algérie ; cérémonie habituelle devant le monument aux morts, suivi du banquet annuel.



**25 septembre** : conseil départemental à Villefranche de Rouergue, le comité de St André était représenté.

**11 Novembre** : nombreuse assistance devant le monument aux morts pour l'armistice. Bonne Marseillaise qui a été chantée par tous ; un vin d'honneur a clôturé la cérémonie.

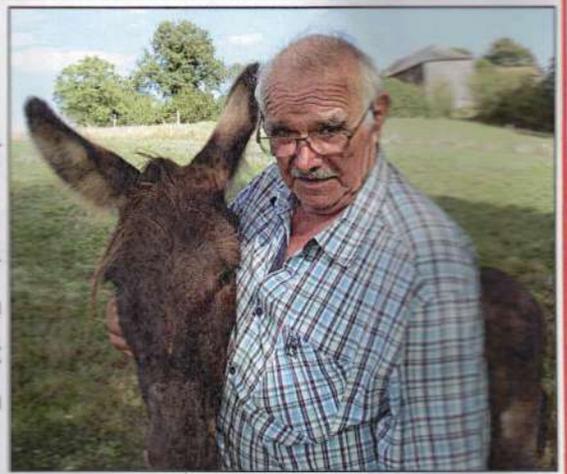


Le comité FNACA souhaite conserver intact son effectif pour 2017. Il adresse un prompt rétablissement à notre camarade Loupias André et vous souhaite à vous tous une bonne année et une bonne santé 2017.

## Hommage à Marcel HIBERT

Marcel Hibert nous a quitté précipitamment le 04 janvier 2017.

Pendant les obsèques de Marcel, M.GINESTE, Vice Président Régional de la FNACA, a rendu un remarquable hommage à son ami depuis plusieurs décennies, tout teinté d'émotions et citant entre autres son grand dévouement tout au long de sa vie...



Avec l'accord de M.GINESTE, nous publions sur cette page le discours prononcé.

Les paroles élogieuses seront toujours trop faibles au regard de tous les services rendus au village.

Marcel nous ne pourrons jamais t'oublier...repose en paix.

La FNACA/Le Fil Andréen

Discours de M.GINESTE le 06 janvier 2017 :

« Au nom du Comité Départemental FNACA de l'Aveyron et en mon nom personnel, je veux adresser quelques mots à notre ami, à mon ami Marcel qui vient de nous quitter et lui rendre hommage. Mais auparavant me tournant vers Hélène, son épouse, je veux lui dire ainsi qu'à sa famille combien nous partageons votre profonde peine et la soudaineté de sa mort ajoutée encore à votre immense douleur. Sachez que nous sommes près de vous en ces instants douloureux de la séparation.

Mon cher Marcel, c'est avec stupeur et une immense tristesse que chacun de nous a appris ton départ aussi rapide et ce n'est pas sans une certaine émotion qu'au nom de la grande famille qu'est la FNACA, je t'adresse ces quelques mots.

Le drapeau tricolore qui recouvre ton cercueil et les drapeaux présents à tes côtés rappellent ton engagement au service de la France, ton engagement au service de la Paix.

Ces longs mois passés de l'autre côté de la méditerranée sur une terre inconnue ont forgé en chacun de nous des sentiments d'amitié, de camaraderie, de solidarité que nous avons voulu sauvegarder et perpétuer dès notre retour en nous rassemblant au sein d'associations ou de comités locaux.

Marcel, tu as été l'un de ceux qui a œuvré dans ce sens. Dès 1972, à la création du Comité FNACA de St André, tes camarades t'ont confié la Présidence. Président certes! Tu as été surtout un rassembleur, un entraîneur et aujourd'hui devant tes nombreux camarades et amis, je veux saluer en toi l'ami fidèle sur lequel on pouvait compter. Tu as été toujours présent aux différentes manifestations ou commémorations entraînant avec toi plusieurs de tes camarades. Tu étais un homme actif, dévoué, n'hésitant pas à donner de ton temps pour être au service des autres.

Chacun de nous connaît également ton implication dans de multiples activités dans le village de St André. Toutes ces qualités avaient été évoquées le 25 mars 2013 lorsque j'ai eu l'honneur de te remettre officiellement le Diplôme d'Honneur en reconnaissance pour tes services rendus à la FNACA.

Ton départ nous attriste et va créer un grand vide parmi les Anciens d'Algérie du secteur. Ton souvenir restera gravé dans nos mémoires.

Cher Marcel, avec l'espoir de nous retrouver dans l'au-delà où tu nous as devancé nous te disons non pas Adieu mais Au revoir. »

Marcel a été président :

- du club de foot

- de la société de chasse de 1997 à 2006

- de la FNACA depuis sa création en 1972

- du Fil Andréen depuis 2015

**TÉLÉTHON** : contraction des mots *télévision* et *marathon*

En France, le Téléthon est un événement caritatif organisé depuis **1987** par l'**Association Française contre les Myopathies** (AFM) pour financer des projets de recherche sur les **maladies génétiques neuromusculaires** (**myopathies, myotonie de Steinert**) essentiellement, mais aussi sur d'autres maladies génétiques rares.

L'argent est également utilisé pour aider et accompagner les malades essentiellement atteints de myopathie.

## Une action à Saint André

Le Dimanche 27 novembre 2016 un repas a été servi à la salle des fêtes de St André qui a réuni une centaine de personnes. Celui-ci a pu être réalisé grâce aux dons des associations ou de leurs adhérents, de particuliers, de la municipalité.

Cet événement a remporté **1 537** euros au profit du Téléthon 2016.

Nous tenons à remercier tous les convives, les généreux donateurs et les cuisinier(e)s.

Anne-Marie MEDAL, déléguée communale



## Crèche à l'église de St André

Pour les paroissiens de St André, Noël est l'occasion de réaliser chaque année une crèche dans un décor différent : le village, une tente bédouine, un décor polaire, asiatique, russe, sud africain...

Cette année la crèche était dédiée aux chrétiens d'Orient.



# Animation dans la commune

## Concerts privés chez CAVRERO Pierre et Michel à La Borie de Rouergue

### Amicale des ceintures noires du Judo Club Raincéen

#### Historique :

- Faisant suite à un rassemblement en 2014 des anciens élèves de Pierre Cavrero, professeur de Judo à la retraite, cette amicale a été créée en 2015.

#### Activités :

- Chaque année fin Août, un repas convivial suivi de tourisme régional regroupe nos adhérents (tous ceinture noire de Judo) et leurs familles chez Pierre et Michèle à la Borie de Rouergue.

- Pierre, de 1969 à 2004, a formé une centaine de CN du 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> dan et nous avons actuellement une trentaine d'adhérents.

- Afin de faire vivre cette association autrement que par un seul repas annuel, en 2016, 4 concerts privés ont été organisés. Ce qui a permis aux habitants de St. André et des alentours, qui par leur présence ont bien voulu soutenir notre Amicale, d'assister à un récital de chansons françaises des années 60, un show transformiste chanté en direct, un concert de chansons jazz et une « pause Georges Brassens ».

- Parmi les projets pour 2017, un récital Jean Ferrat, une pause chansons françaises et, en fonction de la disponibilité de l'artiste, un show Dalida ou Edith Piaf avec, en prévision en Août, avant ou après le festival de Marciac, les nouvelles chansons jazz de Vanina de Franco.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont bien voulu assister à ces concerts.



# État Civil

## NAISSANCES

DÉJARDIN Luce	20 décembre 2016
BLANQUET Dimitri	05 octobre 2016
BONNET Louisa	05 octobre 2016
MORAIS Julia	12 août 2016
LUDY Anna	27 février 2016



FÉLICITATIONS

## DÉCÈS

### **Résidant sur la commune :**

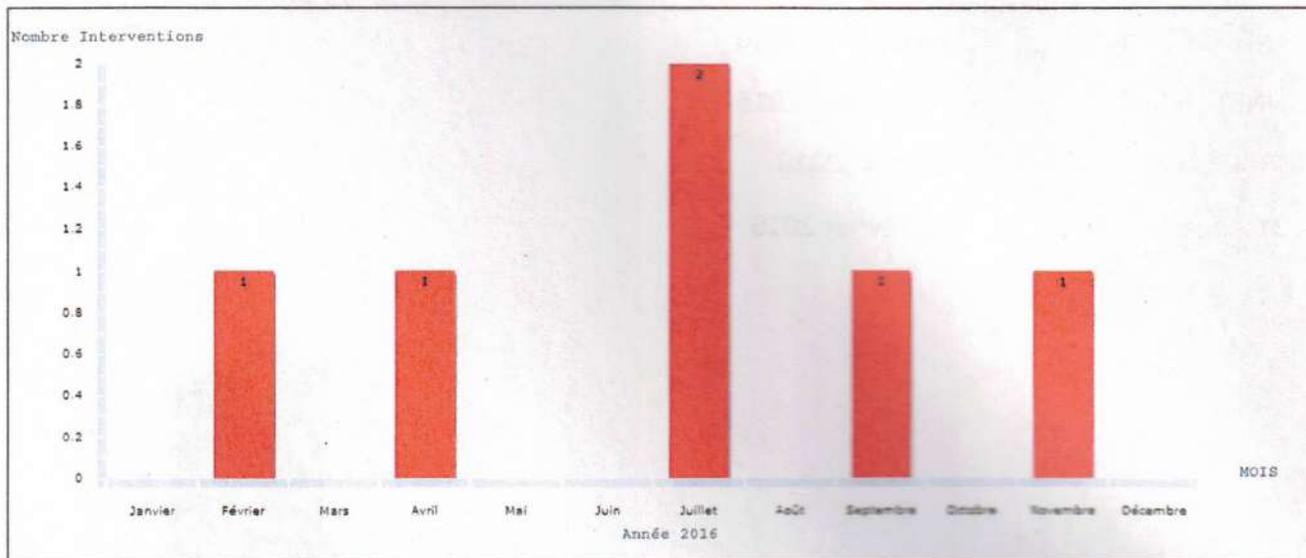
ROUMAGNAC Moïse	13 décembre 2016
EISENBEISS Thérésia Vve GOBEL	27 octobre 2016
PEIRERA-POIARES Jean	29 juillet 2016
DALET Marie Vve FABRE	22 juillet 2016
MEDAL Louis	18 juillet 2016



# Le mot des pompiers de Laguëpie

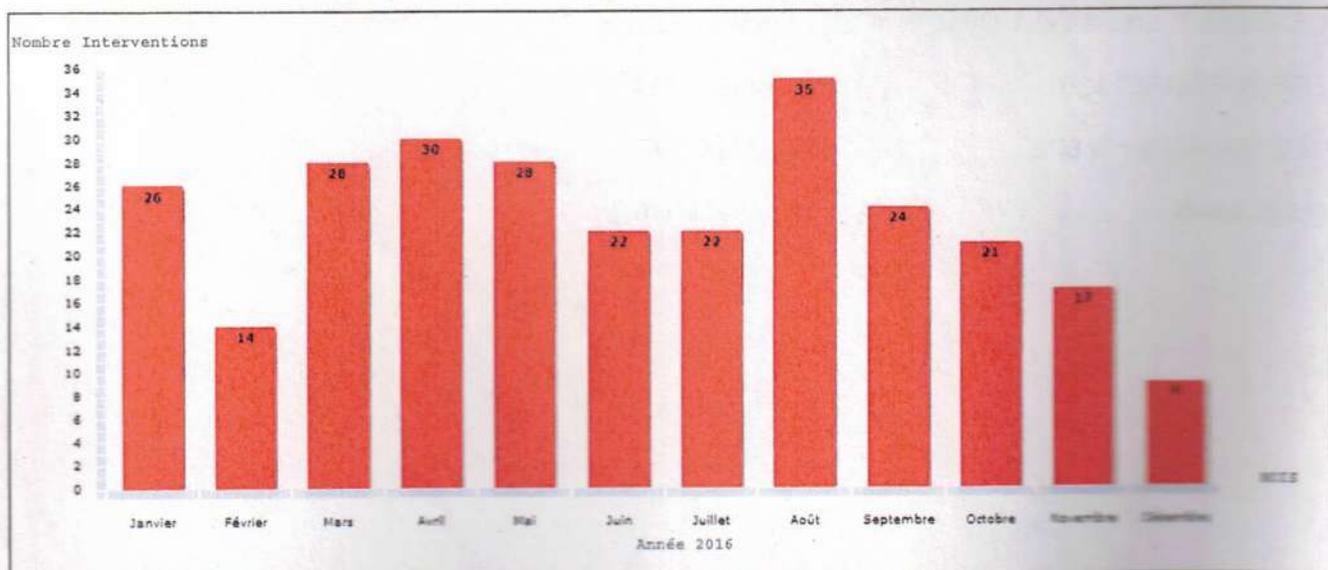
## Statistiques et nombre total d'interventions

Nombre total d'interventions : 6



Commune de St André

Nombre total d'interventions : 276



# Installations/Nouveaux Services

« Je suis installée depuis juin 2016.

J'ai un CAP de peintre avec 10 ans d'expériences.

Je propose mes services de peinture intérieur et extérieur ainsi que de la décoration ».



VITALI Charlotte

Peintre en bâtiment - décoratrice

0601775905  
cvitali@hotmail.fr  
12270 Saint Andre de Najac



rigal jean-pierre  
le moulinet

scierie  
moulin huile de noix  
moulin a farine

moulin aux trois romances

jp.s.rigal@orange.fr  
www.moulin-lemoulinet.fr

0565 657674

**Mr DELOUVRIER Philippe**

Le Bourg  
12270 Saint André de Najac  
Tél : 06.50.82.48.76  
Mail : ph.delouvrier2BBox.fr



**Travaux de Peinture**  
{ neuf, rénovation, à la chaux, enduits... }

§

**Services**  
{ conseils en décoration, tapisserie, parquet, vernis, rénovation volets ... }

# Épicerie

*un service de proximité très utile*



On trouve à l'épicerie au rayon alimentation des produits frais (fruits et légumes), du fromage à la coupe, des yaourts, de la petite épicerie, du pain, du vin...

On y trouve de tout pour la confection d'un repas.

Les quotidiens sont aussi proposés à la vente.



## « Une page d'histoire »

### Les carrières de Lauzes de St André

« Au sujet de l'ancienne carrière de lauzes de schiste sur le versant Viaur face à Lagarde Viaur, d'après ce que j'ai entendu des anciens.

Les hommes ont de tout temps cherché à s'abriter avec les matériaux qui se trouvaient à leur disposition, au plus près et à moindre coût. Pour réaliser les couvertures de leurs habitations, ils ont en premier utilisé les pierres plates, grossières, de schiste qu'ils enlevaient pour cultiver. Puis creusant, ils ont découvert des schistes plus fins donc plus légers pour les charpentes. C'est ainsi que la carrière dite « de l'Ardoisière » a dû naître. Au début du 20ème siècle, elle fût abandonnée, faute de main d'œuvre (guerre 14/18), de rentabilité, l'arrivée de l'ardoise? Les lauzes d'ici ne pouvaient être très grandes à cause des fissures.

D'après les anciens, le dernier exploitant était un najacois. Au moment de son exploitation, il y avait, paraît-t-il, une vingtaine de travailleurs qui extrayaient les blocs utiles, qui se trouvaient en profondeur.

Il y avait donc beaucoup de remblais à enlever, ce qui se faisait avec des wagonnets sur une voie avec des rails. Un pont avait été construit pour passer au dessus du chemin de « La Capélanie ». Une partie de la voie ainsi qu'un wagonnet étaient encore là dans les années 50. Une grande partie de ces déchets ont été utilisés pour les routes, d'abord la départementale puis les chemins communaux.

Les couvreurs locaux allaient l'hiver tailler les lauzes, par mauvais temps. Il paraît qu'ils s'abritaient sous des cabanes de genêts. D'autres carrières plus modestes ont été ouvertes par des propriétaires sur ce versant.

La lauze de St André était réputée pour sa faible épaisseur ».

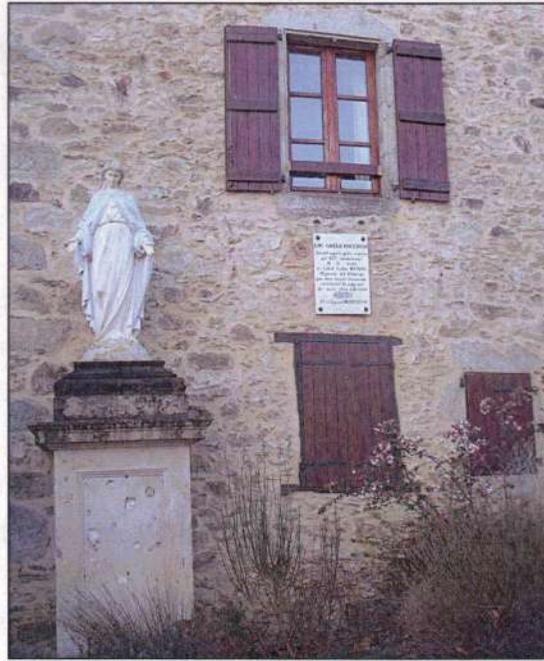
**Maurice ITIÉ,**  
Le Bourg, St André de Najac



*Route de La Capélanie*

## L'Abbé Bessou

« Il y a en Aveyron autant de poètes que de dolmens, sinon plus. L'abbé Justin Bessou (1845-1918), curé de Saint André de Najac, fut un de ceux qui marquèrent le plus leur génération. Lui, l'homme solitaire au tempérament caustique que Jaurès admirait, devint célèbre en 1892, quand il



écrivit son bonheur d'être sur Terre et ses rapports avec son Créateur. L'abbé a recueilli dans les villages une quantité phénoménale de chants, poèmes, contes et proverbes en occitan, prouvant que chaque moment de la vie était un sujet de chanson ».

*Extrait du livre « La vie d'autrefois en Aveyron » Jean-François Ratonnat éditions Sud-ouest*



### LE GRILLON ROUERGAT

Cette pierre a été écrite pour le 20ème anniversaire de la mort de l'abbé Justin BESSOU, membre du « Félibrige\* » et accrochée sur cette place qui lui inspira la plus grande partie de son œuvre sublime »

Le 15 Août 1938

\* regroupement d'auteurs provençaux



*L'abbé Bessou, premier prêtre à gauche sur la carte postale, fut un collectionneur de récits folkloriques rouergats grâce auquel le patrimoine oral put être sauvé de l'oubli (coll. José Sainz).*

## Fêtes de village/Repas des voisins





Le repas a eu lieu à La Borie de Rouergue. Il a été perturbé par un orage!

## À Béteille

Depuis 2 ans, en mars, nous organisons à Béteille une après-midi « récréative » où nous avons plaisir à nous retrouver. C'est aussi l'occasion de faire connaissance ou de mieux se connaître entre habitants.

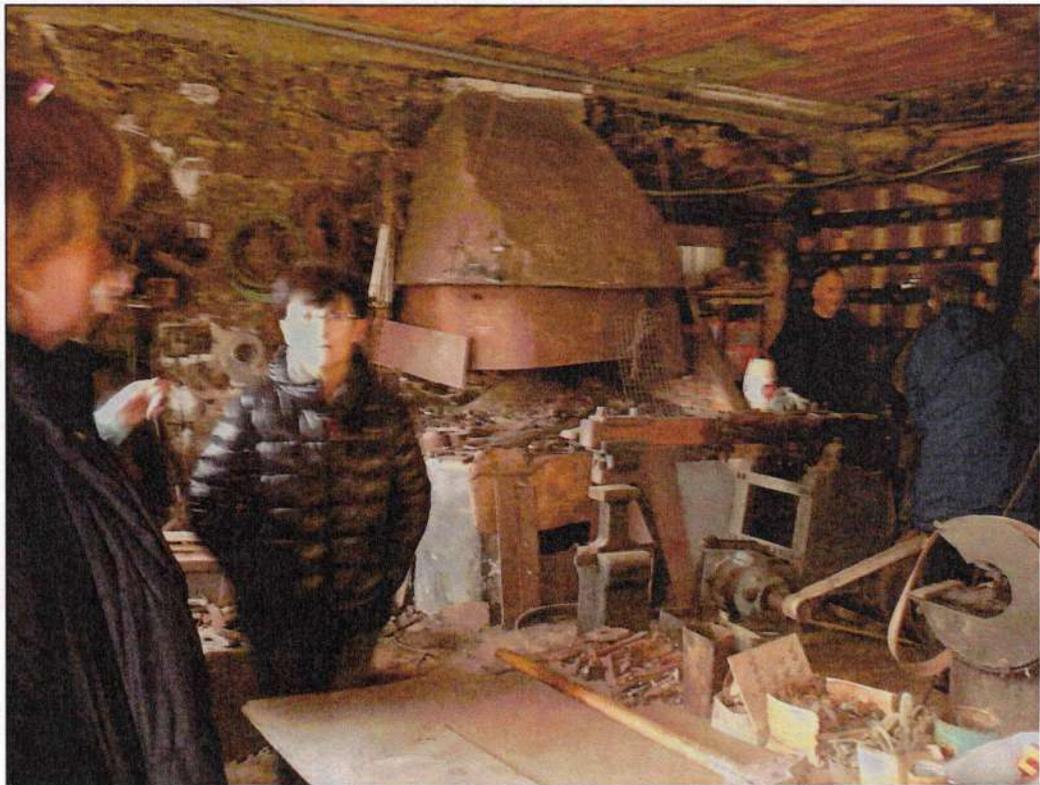
Nous jouons aux cartes, au scrabble et autres jeux de société.

L'après-midi se termine toujours par un goûter de l'amitié!

Nous remercions les chasseurs de nous prêter leur local.



L'année dernière nous avons aussi visité la forge de Jean-Claude SANCÈRE. Certains l'ont découverte, d'autres se sont remémorés des souvenirs. C'était une visite instructive et très intéressante.



Si vous avez des documents, des informations que vous désirez communiquer ou faire partager, contactez moi : Anne Délérís : 05.65.65.83.88 ou faites en part à Carine à la mairie.

Mairie de Saint André de Najac

Ouverte les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 14h à 17h

Tél : 05.65.65.73.19

[commune.standredenajac@orange.fr](mailto:commune.standredenajac@orange.fr)